

Naissances

Giulian, né le 29 juillet 2014 d'Elodie GRIVEL et Frédéric LUTZ
 Clémence, née le 26 août 2014 de Marine DESMAZIERES et Vincent BOULANGER
 Emma, née le 30 août 2014 de Sophie WILLMANN et Michaël SCHMITT
 Arthur, né le 18 octobre 2014 de Samantha DE TORRES et Nicolas BERNARD
 Tery, né le 06 décembre 2014 de Jessica et Frédéric ORGAWITZ DIT GARGOWITSCH
 Gabriel, né le 09 décembre 2014 de Vanessa VOROS et Patrice SCHMITTER

Etat Civil

Décès

Lucien ECK, décédé le 19 août 2014 à l'âge de 86 ans
 Kiara PINARGOL, décédée le 02 novembre 2014 à l'âge de 2 mois
 Germaine ALIAGA, décédée le 12 novembre 2014 à l'âge de 90 ans

Grands anniversaires

Monsieur Robert MULLER, qui a fêté son 75^e anniversaire le 13 septembre 2014
 Madame Germaine ALIAGA, qui a fêté son 90^e anniversaire le 27 septembre 2014
 Madame Jeanne HEYWANG, qui a fêté son 90^e anniversaire le 03 novembre 2014
 Madame Marie-Louise HUTT, qui a fêté son 75^e anniversaire le 18 décembre 2014



Application « Stop cambriolages »

Afin d'améliorer les moyens de lutte contre les cambriolages, le Groupement de Gendarmerie Départementale du Bas-Rhin s'est doté d'une application « Stop cambriolages » dont les deux objectifs sont d'informer et d'alerter la population.

Elle présente plusieurs intérêts :

- ✦ Informer les usagers en leur apportant des conseils pratiques leur permettant de se prémunir contre les cambriolages
- ✦ Soutenir les victimes de cambriolages en leur rappelant la conduite à tenir
- ✦ Faciliter l'inscription à l'« Opération Tranquillité Vacances »
- ✦ Guider les utilisateurs dans la recherche d'une brigade de gendarmerie
- ✦ Apporter des conseils de prévention aux commerçants
- ✦ Permettre au groupement de gendarmerie du Bas-Rhin de diffuser, sous mode de notification « push », en temps réel, des phénomènes ou des situations contre lesquels les commerçants pourraient se prémunir

Totalement gratuite et sans aucune forme d'abonnement, cette application est utilisable par tout détenteur d'un smartphone fonctionnant sous Android ou IOS.

Réouverture du dépôt de pain

« Les Délices du Piémont » ont le plaisir de vous annoncer la réouverture du dépôt de pain de Bourgheim, au 36 rue Edgar Heywang, depuis le lundi 15 décembre 2014. Laurence a la joie de vous accueillir du lundi au samedi, de 6 h 30 à 12 h 30.

La Lettre de Laurent FURST



Votre député : 8^{ème} circonscription du Bas-Rhin

Notre député, Laurent FURST, édite mensuellement une lettre électronique rendant compte de son activité parlementaire, tant à l'Assemblée Nationale que dans notre circonscription, que vous pouvez consulter sur son site Internet www.laurentfurst.fr

Evasion Cars

Pascal HARTHONG propose aux habitants de la région un nouveau service de location de voiture avec chauffeur, que ce soit simplement pour une course, une visite chez le médecin ou un rendez-vous à l'autre bout de la France. Plus de renseignements et tarifs au 03.88.08.10.75, au 06.49.92.33.29 ou sur www.evasioncars.com

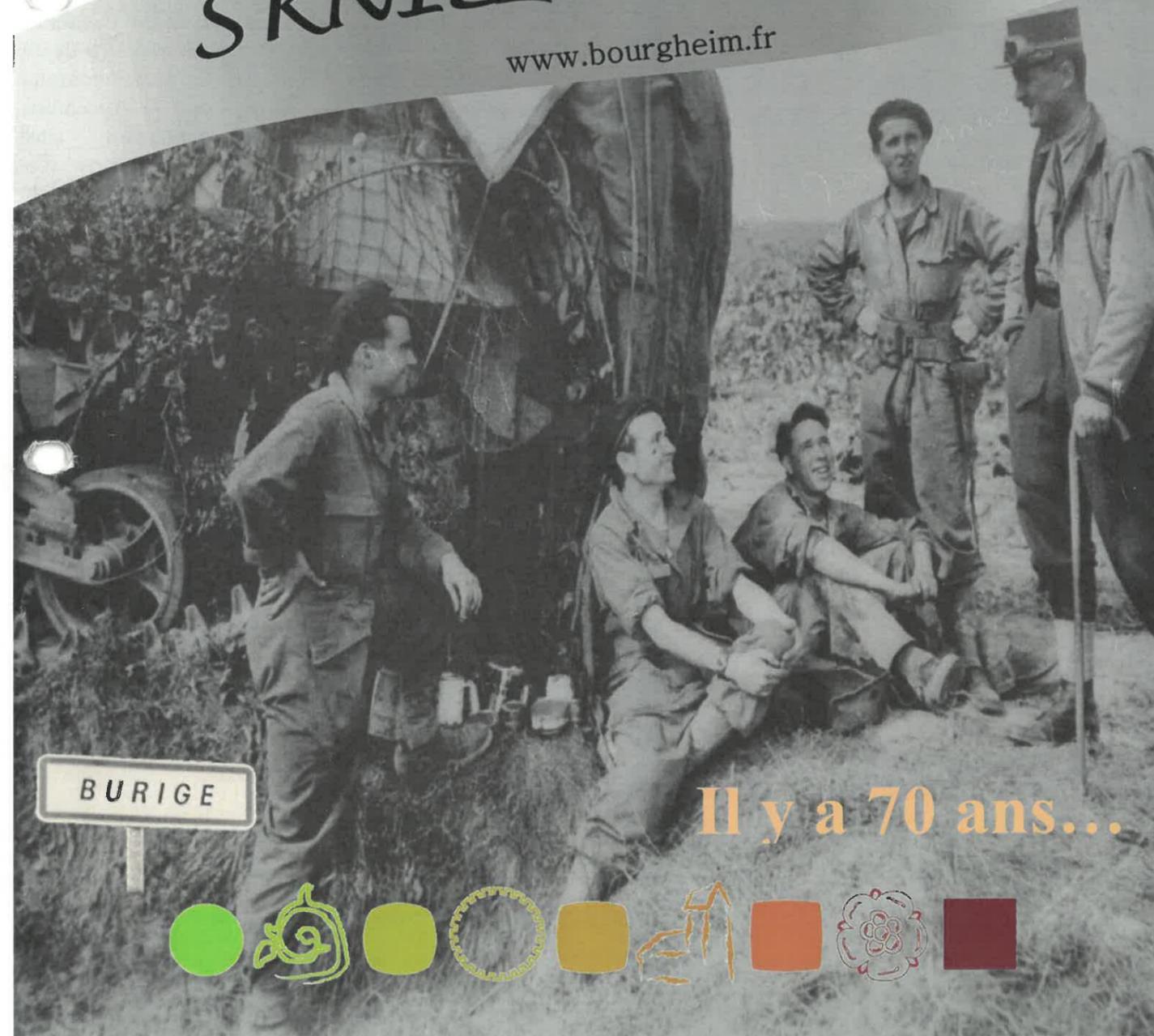
Dates à retenir

- ✓ 12 janvier 2015, 09 février, 09 mars, 13 avril et 11 mai : Après-midis récréatifs (Amis de la Kirneck)
- ✓ 17 janvier 2015 : crémation de sapins
- ✓ 15 février 2015 : Carnaval (ASLB)
- ✓ 06 avril 2015 : Chasse aux œufs (ASLB)
- ✓ 26 avril 2015 : 12^e tournoi de pétanque (Dyn'Anim)
- ✓ 10 mai 2015 : Marché aux puces (ASLB)
- ✓ 07 juin 2015 : Marche populaire (ASLB) et exposition minéralogique sur les roches volcaniques
- ✓ 27 juin 2015 : Soirée Bœuf à la broche (Comité des Fêtes)
- ✓ 14 juillet 2015 : Fête Nationale (RDV à 10h15 à la Mairie pour la cérémonie)

12/2014 N° 14

Bulletin municipal de la commune de Bourgheim

S'KNILZLEBLATTEL
www.bourgheim.fr



Sommaire

Le mot du maire	p 2
Les échos des écoles	p 3
Fleurissement 2014	p 3
Vue aérienne de Bourgheim	p 4
Il y a 70 ans	p 5
Recensement militaire	p 6
Inscription sur la liste électorale	p 6
Rejoignez les sapeurs-pompiers	p 6
Fête des Aînés	p 6
Rétro photos	p 7
Etat-Civil	p 8
Diverses informations	p 8
Dates à retenir	p 8

Mairie

Mairie : Tél : 03.88.08.92.61
mairie@bourgheim.fr

En cas d'urgence : Monsieur le Maire
Tel : 06.07.96.87.78

Sandrine Gidemann
Tel : 06.30.43.02.47
03.90.57.85.50

Réception du public : les lundis de 16 h à 18 h 30
les jeudis de 8 h 30 à 11 h
les vendredis de 14 à 16 h
les samedis de 8 h 30 à 11 h

Permanences du Maire et des Adjoints :
sur rendez-vous

CCAS : sur rendez-vous

Les comptes-rendus des conseils sont
disponibles sur le site Internet :
www.bourgheim.fr

Horaires du point lecture :
Mercredi de 16 h à 18 h
Jeudi de 17 h à 18 h
Samedi de 10 h à 12 h

Directeur de la publication
Jacques CORNEC

Textes :
Michel AUTHIER, Sandrine GIDEMANN, Patric
KUBIAK, Yvelise KUBIAK, Angèle
GLOECKLER

Impression par nos soins

Le mot du maire

Chers Bourgheimoises et Bourgheimois,

Nous voici à la veille d'une nouvelle année.

La deuxième moitié de l'année 2014 a été marquée par de nombreuses manifestations dont vous trouverez quelques détails dans les pages suivantes.

L'actualité nationale a été marquée par la réforme territoriale et les diverses manifestations contre la fusion de l'Alsace avec la Lorraine et la Champagne-Ardenne. Malgré tout, l'Assemblée Nationale reste de marbre. Une question prédomine : est-ce vraiment cela la solution



ou s'agit-il simplement d'une idéologie politique ? Qu'en sera-t-il au quotidien pour les habitants de cette super-région s'étalant sur près de 500 km d'un bout à l'autre ?

Les semaines à venir devraient nous donner des éléments supplémentaires.

Sur le plan local, nous avons commémoré le 70^e anniversaire de la libération de Bourgheim, afin de ne pas oublier cette journée du 28 novembre 1944 au cours de laquelle la 2^e DB a libéré le village de l'occupant. Il est de notre devoir de transmettre le souvenir de tous ceux qui ont combattu pour la liberté de notre pays.

« Les délices du Piémont » ont rouvert le dépôt de pain à compter du 15 décembre, permettant ainsi aux habitants d'avoir à nouveau un commerce de proximité. A nous de le faire vivre !

Je conclurai ces quelques lignes en vous souhaitant à vous et à vos proches de bonnes fêtes de fin d'année, une bonne année 2015, et surtout une bonne santé.

Votre maire
Jacques CORNEC

Information

Le secrétariat de la Mairie sera fermé du 21 décembre 2014 au 04 janvier 2015.

Une permanence sera assurée le mercredi 31 décembre 2014, de 13 h à 15 h, pour les inscriptions sur la liste électorale



Villa Coquelicot



Fête de l'école



Soirée Bœuf à la Broche



Cérémonie du 14 juillet



Décoration du sapin



Jeux Olympiques



Marché de la Saint Martin



Dégustation de Maennelle



Tournoi de Pétanque



Restructuration de l'école



Fête du Potiron



Restructuration de l'école



Restructuration de l'école



JDC JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons, âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

COMMENT ?
Rendez-vous à la mairie de votre domicile muni des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

www.defense.gouv.fr/jdc




Pour voter en 2015, pensez à VOUS inscrire dans votre mairie

... jusqu'au 31 décembre 2014

Une permanence sera assurée le mercredi 31 décembre, de 13 h à 15 h pour les inscriptions sur la liste électorale

CARTE ÉLECTORALE





Rejoignez le corps des Sapeurs-Pompiers

Le volontariat est un engagement citoyen. Il est le socle de l'organisation des secours en France. Il permet d'assurer des interventions rapides et efficaces, partout et pour tous. Le sapeur-pompier volontaire participe, aux côtés des sapeurs-pompiers professionnels, à l'ensemble des missions de services d'incendie et de secours.

80 % des sapeurs-pompiers français sont des volontaires. Ils sont près de 200.000 à avoir fait le choix, en parallèle de leur activité professionnelle, de consacrer une partie de leur temps au service de leur communauté.

La principale mission des sapeurs-pompiers est le secours d'urgence aux personnes qui représente 75 % de leurs interventions. Ils assurent également les secours routiers (6 %), luttent contre les incendies (7 %), interviennent lors des catastrophes naturelles ou encore au secours des animaux (12 %).

Tout au long de son activité de volontaire, le sapeur-pompier acquiert des compétences qui font de lui un véritable atout au sein de son entreprise. Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) peut conclure avec les employeurs une convention précisant les modalités de la disponibilité du sapeur-pompier volontaire lui permettant de concilier son engagement avec son activité professionnelle.

Pour rejoindre les sapeurs-pompiers volontaires de la section locale Valff-Bourgheim, vous pouvez contacter :

- ↳ l'Adjudant-chef Bernard HIRTZ, chef de la section locale, au 06 88 63 19 13
- ↳ le Sergent Mathieu KRESS, adjoint au chef de section, au 06 89 15 86 42

A l'occasion de la célébration de la Sainte Barbe, le 6 décembre dernier, trois sapeurs-pompiers ont été mis à l'honneur : Hubert SCHNELL s'est vu décerner la médaille d'or, Mathieu KRESS a été promu au grade de Sergent et Emmanuel HERRBRECH, nouvelle recrue, a été accueilli au sein de la section locale.



Fête des Aînés

Un après-midi de convivialité a été offert aux Aînés de Bourgheim, le samedi 13 décembre, par les membres du C.C.A.S. Bûche traditionnelle et Bredeles accompagnés de vin blanc et de café ont été partagés dans une bonne ambiance. Les discussions sont allées bon train. Cette rencontre s'est tenue dans le local des pompiers, la salle Heywang n'étant pas disponible durant les travaux de réfection de l'école primaire. Chaque Aîné de 65 ans et plus est reparti avec un panier cadeau. Ce temps d'échange semble avoir été apprécié par tous. Rendez-vous a été pris pour l'an prochain afin de partager à nouveau un repas dans la salle habituelle.



Les échos des écoles

La rentrée de septembre s'est bien passée pour les enfants du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Goxwiller - Bourgheim avec un gros changement lié à l'application des nouveaux rythmes scolaires, qui entraîne également un nouveau rythme familial puisque la semaine de classe se déroule sur quatre jours et demi. La prochaine rentrée sera également riche en changement puisque elle se fera à Bourgheim dans les nouveaux locaux.

Les effectifs pour cette année se maintiennent avec 127 élèves :

- A Bourgheim :
- ❖ CP/CE1 (M. OESCH) : 19+6 = 25 élèves
 - ❖ CM1/CM2 (Mme GERMAIN) : 14+14 = 28 élèves
- A Goxwiller :
- ❖ Maternelle section petits-grands (Mme LONJARET) : 10+16 = 26 élèves
 - ❖ Maternelle section petits-moyens (Mesdames CHRISTEN et FAIRON) : 8+17 = 25 élèves
 - ❖ CE1/CE2 (Mme NEHLIG) : 10+13 = 23 élèves



Nous remercions également nos concitoyens pour leur implication dans la collecte de vieux papiers/cartons, ce qui a rapporté aux deux communes la somme de 461€ partagée entre les trois coopératives des classes élémentaires.

Les enfants vous ont également peut être sollicités pour diverses actions qu'ils mènent pour financer la classe de découverte des CE1-CE2. Encore un grand merci à tous !

La fête de Noël des écoles du 06 décembre a été l'occasion de faire une surprise à Jacqueline HEIRICH, ATSEM, qui fait valoir ses droits à la retraite après 35 ans de service auprès de pas moins de 900 enfants de l'école maternelle. D'anciens élèves se sont associés aux élèves actuels pour formuler tous les meilleurs vœux à la future retraitée.

Fleurissement 2014

Le 24 juillet 2014, quelques membres du conseil municipal ont sillonné le village à la recherche des maisons du village mieux embellies. Plusieurs critères ont présidé au choix de l'habitation mise en valeur : le végétal et les fleurs, l'entretien et la propreté, l'esthétique et l'harmonie, la mise en valeur du cadre bâti et du patrimoine.

Seize demeures ont retenu l'attention du jury, mais seulement dix propriétaires seront récompensés.

Lauréats du concours communal



- | | |
|---------------------------|----------------------------|
| Madame Marie-Louise HUTT | M. et Mme Gustave BOECKEL |
| M. et Mme Jean-Marc STUTZ | M. et Mme Albert HEYWANG |
| Monsieur Robert MULLER | M. et Mme Céleste SCHALLER |
| M. et Mme René AMMERICH | M. et Mme Désiré DESPICHT |
| M. et Mme Roland LUTZ | M. et Mme Francis OBERLE |

Chaque finaliste se verra remettre 10 géraniums offerts par la commune et un sac de terreau offert par la société SCHLACHTER de Goxwiller.

Trois habitants du village ont également été primés par le Comité de fleurissement intercommunal.

Lauréats du concours intercommunal du Pays de Barr et du Bernstein

Dans la catégorie « Maison avec jardin visible de la route »

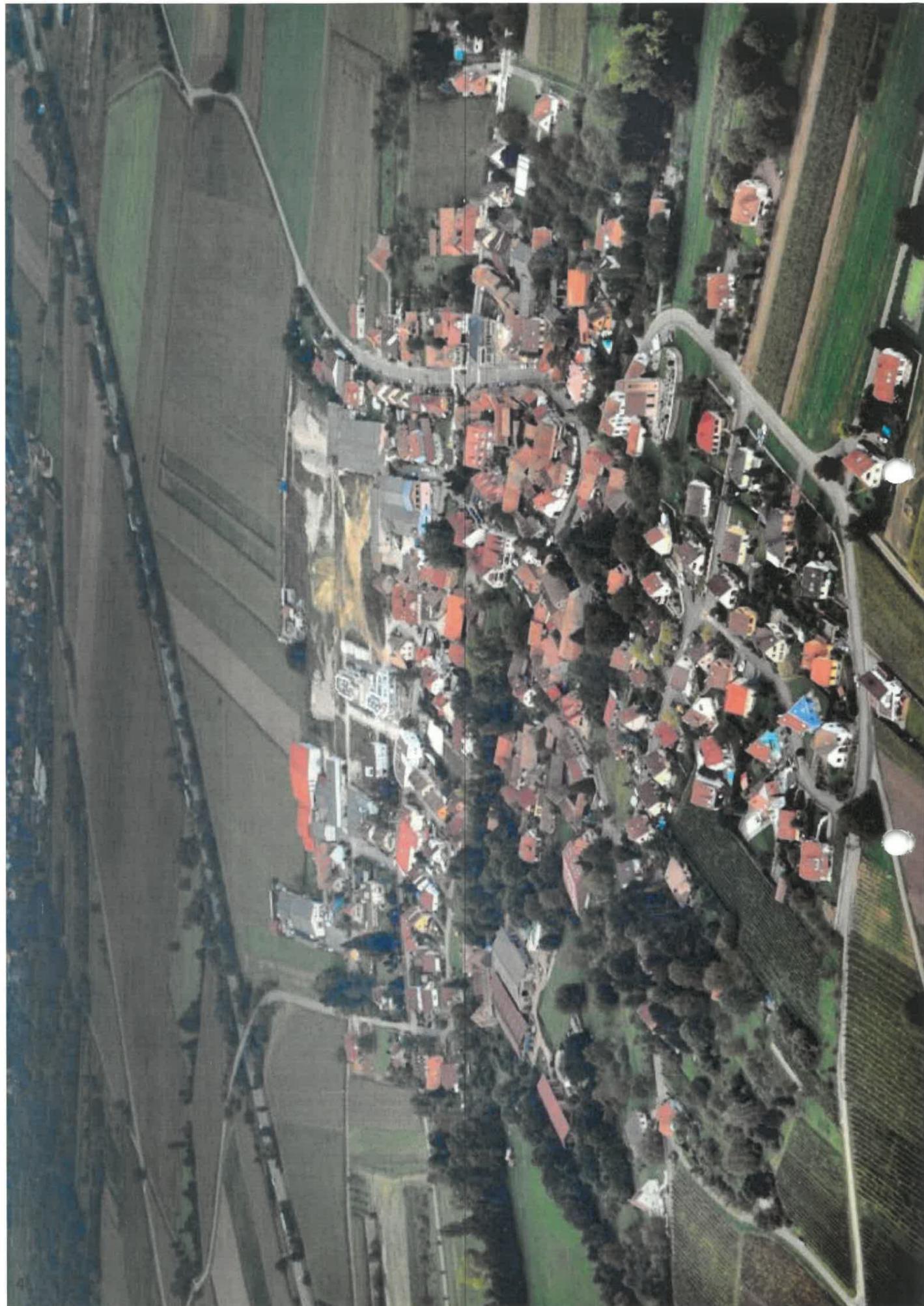
Monsieur Robert MULLER : 1^{er} Prix

Dans la catégorie « Maison avec possibilité limitée de fleurissement »

Madame Marie-Louise HUTT : 1^{er} Prix

M. et Mme Jean-Marc STUTZ : Prix d'encouragement

Le fleurissement a un coût financier non négligeable, représentant en ces moments de conjoncture négative une part importante dans un budget. Pour tous ces efforts, le conseil municipal remercie les habitants du village qui œuvrent pour la mise en valeur de leur patrimoine et du village.



Il y a 70 ans...

Il y a 100 ans, l'Europe entrait dans une guerre d'une violence encore inégalée. Beaucoup pensaient, en 1918, qu'elle serait la « Der des Ders ». Cette illusion d'une paix définitive, ce pacifisme à outrance qui s'est transformé en défaitisme, cette paix signée que la loi du vainqueur impose au vaincu, n'ont fait que fragiliser cette Europe. Il a fallu une étincelle (la crise de 1929) pour fragiliser les démocraties et laisser un grand nombre de régimes totalitaires présents sur le vieux continent provoquer une nouvelle guerre à caractère mondial, qui, hélas, a été sans aucune mesure avec les précédentes. 100 ans que la première a commencé, 70 ans que la deuxième s'est terminée.

L'Alsace et Bourgheim n'ont pas été épargnés. Allemande en 14, française en 18, allemande en 40, française en 45, certaines générations de notre région ont donc connu 4 nationalités avec toutes les transformations et contraintes, tous les déracinements et bouleversements que cela a provoqués.

Si Bourgheim est une petite commune rurale, elle n'a pas, pour autant, été épargnée par ces bouleversements. Bien au contraire, en 1945, elle se retrouve à mi-chemin entre une Alsace libérée au Nord par les soldats de la division Leclerc et l'armée américaine, et une poche de résistance allemande au Sud (appelée « poche de Colmar » s'étendant jusqu'à Erstein et Sélestat au Nord), ce qui empêche la première Armée française du général de Lattre de Tassigny de progresser à partir du Sud de l'Alsace.

Comme René Simantob, ancien canonier qui se souvient dans les éditions des DNA du vendredi 28 novembre, ils sont encore quelques-uns à témoigner. Ce dernier racontait sa tâche périlleuse d'entrer en premier avec son char Sherman dans une plaine d'Alsace peu propice au camouflage face aux canons antichars allemands. Il avait la charge de foncer sur Sélestat via Meistratzheim, Niedernai et Valff. A la sortie de Valff, c'est un échange de coups de feu. Un de ses camarades de char est gravement blessé par un tireur isolé. Un pont est construit le 28 novembre 1944 vers 14h par le génie sur la Kirneck entre Valff et Zellwiller (de durs combats avaient déjà fait 14 morts et 20 prisonniers d'après l'historien local André Voegel). Son char poursuit sa route qui se terminera à Zellwiller, stoppé par un tir de canon antichar.

Pour Bourgheim, la situation est quelque peu différente. En effet, dans la journée du 28 novembre (Zellwiller est déjà libérée vers 16h), Monsieur Marcel Heywang va à la rencontre des soldats de la 2^{ème} DB situés entre Valff et Bourgheim, pour leur dire que les Allemands ne sont plus dans le village et que le pont de la Kirneck est praticable. Un détachement de chars fonce et s'arrête devant le pont. De nombreux habitants, qui s'étaient terrés dans leurs caves, sortent accueillir les libérateurs pour leur offrir du pain ou du vin. Mais la joie est de courte durée car un obus vient interrompre ce rassemblement. Deux chars poursuivent alors leur chemin en direction de Zellwiller. Mais l'un est touché en cours de route par un panzerfaust. Le char est détruit et ses occupants périssent brûlés (ce char restera aussi longtemps dans les mémoires de certains habitants de la commune). L'autre char reprend la direction de Valff et le village reste inoccupé jusqu'au 30 novembre où, cette fois-ci, c'est l'armée américaine qui entre dans la commune. Bourgheim est ainsi définitivement libéré mais proche encore du front qui se stabilise jusqu'en février 45 (libération de la poche de Colmar).

Si la libération a été vécue par l'ensemble de la population comme une joie et un soulagement, elle doit aussi, notamment à travers la commémoration du dimanche 30 novembre, être considérée comme un rappel de toutes les souffrances spécifiques ou non, à notre région: l'évacuation dès septembre 39 (même si Bourgheim n'est pas directement concernée), la défaite en juin 40, l'annexion et la mise au pas nazie, l'internement ou la déportation dans des camps (comme le camp de rééducation de Schirmeck), l'expulsion pour certaines catégories (juifs ou francophiles), l'engagement pour certains dans la résistance (comme le maire Emile Gloeckler ou la famille Grass), mais aussi la collaboration pour d'autres. A cela s'ajoute le statut des Malgré-Nous comme Charles Friess et Henri Pflieger de Bourgheim qui ne reviendront pas (n'oublions pas non plus les Malgré-Elles). Toutes ces divisions ont ainsi laissé des plaies, dont nous sommes encore les héritiers, qui, comme à l'image d'Oradour sur Glane, ont eu jusqu'à ces dernières années du mal à cicatriser.

La commémoration de ce dimanche 30 novembre a eu donc plusieurs vocations : se souvenir de 50 000 Alsaciens victimes des combats, des 30 000 morts et disparus, des 100 000 Malgré-Nous dont les plus jeunes ont aujourd'hui 86 ans. Cet hommage a eu lieu en présence de membres des associations des Anciens Combattants, du Conseiller Général Bernard Fischer, du maire Jacques Cornec, de ses adjoints et de quelques élus du conseil municipal.

Elle a servi aussi à prendre le temps de réfléchir dans une période mouvementée où le doute et les remises en cause de certaines valeurs sont parfois la voie la plus facile quand on est dans le mécontentement ou le désarroi. Un moment donc de répit et de réflexion. Mais n'oublions pas que cette commémoration est aussi l'occasion de rassembler, dans la convivialité, hommes, femmes, enfants de la commune, de tous âges, qui sont venus ce dimanche après-midi. Merci à eux.



« La paix n'est pas bon marché, mais la guerre a un coût infiniment supérieur ». Shimon Peres, ancien président de l'Etat d'Israël.